



Terrain constructible - regroupement de parcelles

Par **olivier77**, le **18/01/2010** à **18:49**

Bonjour,

Je possède actuellement un terrain constructible sur lequel j'ai ma maison. Contigu à ce terrain, et avec une bande de 4 M laissée libre au moment de son achat pour y accéder, je possède un autre terrain qui était constructible lors de son achat et a été déclassé par la suite. J'aimerais savoir si il y a possibilité de récupérer une partie ou la totalité de cette parcelle pour la faire passer en constructible pour y faire construire une nouvelle habitation ? Que ce passe t'il si je demande un redécoupage des parcelles pour redefinir un nouveau lot qui regrouperait les 2 ou partie ?

Avez-vous d'autres solutions à me proposer ?

Merci pour votre regard éclairé.

Sincères salutations

Olivier

Par **elydaric**, le **25/01/2010** à **20:27**

Vous pouvez toujours solliciter le service urbanisme de votre commune pour demander que le

terrain soit classé en zone constructible. Lors de la prochaine modification ou révision du PLU, votre demande pourrait ainsi être traitée (sans garantie qu'elle soit acceptée).

Le découpage de votre lot est toujours possible mais ne rendra pas les lots constructibles.